

Le flash fédéraCtion

Journal d'information des actions et de la politique fédérale destiné à tous les Centres sociaux culturels du Bas-Rhin et à nos partenaires.

■ *Edito*



Nos centres sociaux enracinés depuis longtemps dans les réalités de leurs territoires savent très bien organiser les animations de leurs projets pour maintenir le lien social et développer le mieux vivre ensemble avec la participation active des habitants.

Cependant, les crises successives de ces cinq dernières années continuent d'aggraver les situations sociales dans nos quartiers à travers le chômage, les inégalités, les exclusions, et la précarité. Quand aux évolutions sociétales qui les accompagnent telles que les familles recomposées, le vieillissement, les religions, la santé, ou les nouvelles technologies par exemple, elles compliquent singulièrement la recherche de solutions nouvelles. Pour couronner le tout, la crise financière nous obligera bientôt, si ce n'est déjà le cas, à faire au moins aussi bien avec moins de budget. Certains centres pourront rencontrer des difficultés, dans ce cas, nous aurons le devoir de les aider en mobilisant à leurs profits les ressources disponibles de notre réseau et faire la preuve de cette solidarité qui nous est chère. Nous concrétiserons ainsi la dynamique collective portée par notre projet fédéral.

L'adaptation de nos modèles d'organisation, de management, et de gestion associative est bien sûr une nécessité, mais notre Fédération veillera à ce qu'elle se fasse dans le respect de nos règles associatives, et de nos spécificités. Méfions-nous des idées qui voient dans la centralisation des moyens, de l'administration et des directions de centre, la solution miracle pour faire mieux avec moins.

Avant tout changement, prenons bien conscience de ce qui nous caractérise pour l'essentiel

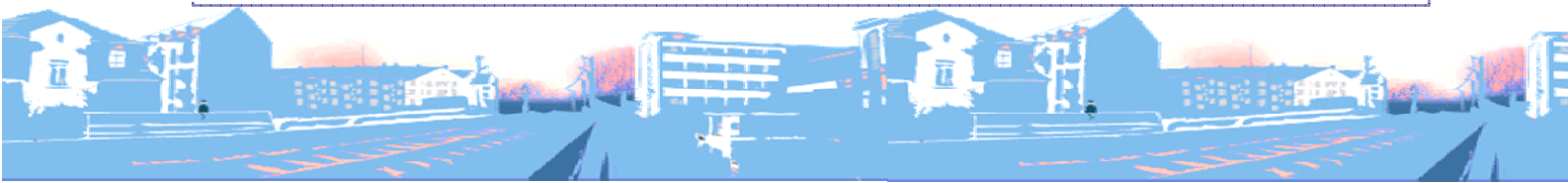
Nos forces se traduisent par le soutien fidèle de nos partenaires financiers, la parfaite connaissance de nos quartiers, et notre spécificité d'animer globalement la vie sociale en portant un projet qui intègre la participation et le besoin des habitants. **Nos faiblesses** s'identifient dans l'adaptation parfois trop lente de nos gestions associatives, les lourdeurs administratives qui nous sont imposées, la difficulté de mettre en place une culture centre social partagée, et le manque de temps dédié à l'action collective. **Les menaces concernent** les contraintes de devoir répondre aux appels d'offres et devenir progressivement des structures de services, nous voir imposer d'autres modèles de gestion et d'organisation, et l'incertitude de nos ressources budgétaires. **Mais les opportunités sont nombreuses**, notre Fédération est maintenant représentative, porteuse d'un projet crédible partagé par tous, et active dans sa mise en œuvre. La confiance renouvelée par la CAF qui nous confie un travail très fédérateur sur l'état de lieux de nos centres sociaux du Bas-Rhin. La mise en place d'une nouvelle circulaire de l'animation de la vie sociale départementale qui cadre précisément le champ de nos actions...

Là où veut aller notre Fédération

La valorisation de nos forces, les corrections de nos faiblesses, la prise en compte des menaces et l'exploitation de nos opportunités font partie des réflexions menées par les groupes de travail de la Fédération. Leur synthèse fera partie de nos propositions pour étayer le contenu de notre futur projet 2014/2017.

La pérennité et la force de notre réseau s'appuiera sur l'adhésion massive, volontaire et convaincue des centres sociaux qui partagent nos valeurs, sur le co-portage avec nos partenaires de la politique d'animation de la vie sociale, sur la reconnaissance et notre travail, sur l'adoption d'une culture partagée de réseau, et enfin, la nécessaire évolution de nos organisations pour éviter que d'autres nous soient imposées.

Roger MAUVILLY, Président



Nous, Centres socio-culturels, sommes des lieux où se construit le mieux vivre ensemble. Mais pas de n'importe quelle façon.

La place de l'habitant et nos valeurs partagées

Sur chacun de nos territoires d'implantation, nous portons un projet participatif, solidaire et citoyen.

Pour nous, l'habitant occupe une place centrale : c'est à partir de ses constats, ses besoins, ses attentes, et ses potentialités, que nous construisons, de façon conjointe, des réponses adaptées aux problématiques sociales que nous rencontrons sur nos territoires. Nous veillons à ce que chaque personne y prenne toute sa place pour y découvrir, y construire, y exercer sa citoyenneté et ainsi participer, par sa prise de décision, au développement et à la construction de son lieu de vie.

Appuyé et accompagné par nos équipes de bénévoles et de professionnels, chaque habitant est en capacité d'y partager ses connaissances, ses ressources, ses idées pour le bien-être de tous.

Pour favoriser la participation de chacun dans un lieu qui se veut ouvert à tous, nos actions sont guidées par trois valeurs fondatrices : le respect de la dignité humaine, la solidarité et le respect de la démocratie.

Nos implantations

Le territoire d'intervention de nos centres est à géométrie variable : il recouvre différentes réalités qui se juxtaposent. Tantôt territoire administratif, territoire de services, territoire des problématiques sociales. Sa dimension multiforme nécessite un travail de proximité qui nous permet de construire, et d'agir de façon pertinente, efficace et efficiente pour prévenir les situations de vulnérabilité. C'est aussi, parce qu'il existe; non pas un, mais des modèles différents et complémentaires, que nous sommes en mesure d'intervenir pour améliorer les conditions de vie de nos habitants sur nos territoires.

Chaque territoire connaît ou a connu une histoire particulière, possède des réalités sociales, démographiques et économiques différentes, qui néces-

sitent une organisation au plus près, participant ainsi à la construction du lien social – au renforcement de la cohésion sociale et au développement social local sur nos territoires. Ces réponses spécifiques, complémentaires les unes des autres, nous permettent de créer une dynamique collective sur l'ensemble du département pour être en mesure de participer activement à l'élaboration et la concrétisation d'une politique globale d'animation sociale.

Notre organisation collective

Dans le contexte actuel, cette organisation collective est indispensable. Elle marque la capacité de nos centres à s'adapter, à innover, à favoriser le développement de nouvelles formes de solidarités pour les habitants. Nos actions se mettent en place avec la pleine conscience des enjeux et des contraintes qui s'imposent à nous et à nos partenaires, et toujours avec le souci de la qualité de l'action et du service rendu à nos habitants.

Parce que nous sommes convaincus qu'il doit exister plusieurs modèles pour répondre à la multiplicité des réalités territoriales, nous travaillons et travaillerons collectivement aux réflexions d'organisation et de structuration existantes et à venir. Nous souhaitons, ainsi, nous inscrire dans une réelle démarche de progrès.

Notre Fédération, au travers des acteurs de nos centres (bénévoles et salariés), construit cette dynamique collective. Celle-ci est une véritable force parce qu'elle rassemble nos expertises, nos connaissances, nos outils, nos expériences, nos compétences mobilisables et capitalisables. C'est au travers de nos échanges et de nos partages que nous organisons et nous favorisons l'enrichissement de chacun, au profit des habitants de nos territoires. Nous permettant, par la même, de nous réinventer et de réinterroger nos pratiques pour progresser dans nos projets, missions et actions pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».



> la mutualisation entre les centres

Depuis plus d'un an, le groupe fédéral qui travaille sur la question de la mutualisation se retrouve de façon régulière une fois toutes les six semaines.

Dans le cadre de ces temps de travail, il a eu l'occasion de revenir, dans un premier temps, sur la question de la coopération, de ses objectifs, de ce qu'elle suppose, avant de s'intéresser plus particulièrement à la mutualisation à proprement parlée qui est une des formes que peut prendre la coopération.

Bien souvent les coopérations sont des moyens en vue d'optimiser les résultats obtenus sur le terrain et qui permettent par là même de rationaliser les dépenses.

La Fédération est une des formes de coopération inter-centres. Les objectifs d'un tel regroupement sont multiples. Il s'agit aussi bien de partager collectivement l'information, la connaissance, les compétences, que de développer des actions ensemble, de définir un projet et des objectifs partagés, de construire une identité et une culture commune...

Bien évidemment, la coopération ne se décrète pas, elle se construit autour d'objectifs précis, notamment pour être en mesure de mieux répondre aux besoins repérés sur un territoire. La coopération suppose une libre adhésion et est engagée sur la base du volontariat. Elle permet la traduction pratique d'un projet élaboré conjointement.

Toute forme de coopération implique un certain nombre de préalables :

- Elle passe par la solidarité des adhérents face à la mise en concurrence
- Elle se définit dans le cadre du respect des identités, de l'histoire, des projets et orientations de chacun autour de valeurs partagées et communes
- Elle suppose la définition claire des objectifs et la transparence dans le fonctionnement
- Elle doit permettre de répondre de façon cohérente, coordonnée et complémentaire à l'ensemble des besoins
- Elle se construit dans le souci d'amélioration de la qualité des actions et dans l'objectif d'évolution des pratiques.

Ce sont ces préalables que le groupe fédéral a pris en compte pour avancer dans les réflexions sur la

mutualisation. Pour mener ce travail, les centres adhérents ont été sollicités au travers d'une enquête rapide sur ce que doit être la mutualisation et sur un état des lieux des pratiques collectives.

La mutualisation est perçue comme :

« La mise en commun de moyens humains et techniques, de savoirs et de savoirs faire, de projets et d'actions... dans le cadre d'un échange et d'un partage, nécessaire pour assurer la crédibilité et la pérennité des centres. Elle permet un gain en efficacité, en performance, en temps et parfois en argent ».

Le groupe a déjà produit des outils à la disposition des centres sur les questions :

- de la mutualisation des ressources humaines via la mise à disposition
- l'élaboration d'un fichier partagé des matériels et locaux que les centres souhaitent mettre à disposition et les conditions de cette mise à disposition.

La seconde phase de notre travail est bien engagée sur la question de la mutualisation des fournitures de bureau par la mise en place d'un cahier des charges et la prise de contact avec différents fournisseurs de matériels bureautiques pour faire jouer la concurrence et négocier des tarifs préférentiels pour les centres.

Dès janvier, les centres seront sollicités dans le cadre d'un travail de renégociations des contrats pour nous permettre là encore de faire jouer la concurrence. L'enquête portera sur les contrats dans les domaines de l'informatique, des copieurs, de l'impression, des assurances, des mutuelles, de la téléphonie, de la maintenance des locaux, du contrôle sécurité, de la sous-traitance, des prestations externes (commissaire aux comptes; avocats, ...)

A la suite de ce travail nous poursuivrons nos réflexions sur la mutualisation des compétences et des prestations externes d'activités.

Vous pouvez rejoindre le groupe si cette thématique vous intéresse.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces réflexions en vous rendant sur l'intranet de notre site. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître votre code d'accès.



> la valorisation du bénévolat dans les centres

Le groupe valorisation du bénévolat finalise la réalisation d'un guide à destination des bénévoles de centres socio-culturels.

Actuellement en phase de test, ce guide doit être un outil mis à la disposition des centres qui souhaitent se l'approprier, l'utiliser, le compléter.

Cet outil vise à accompagner le bénévole de centre dans son engagement volontaire. Constitué d'informations générales et de conseils, l'objectif premier de ce guide est d'apporter des éléments utiles et nécessaires pour permettre aux bénévoles de mieux connaître le centre dans lequel ils s'engagent et de vivre cet engagement dans les meilleures conditions.

Cet outil personnalisable, interactif et modulable sera utilisable tout au long du parcours du bénévole dans son centre. Il est aussi un outil qui visera à favoriser l'échange avec les autres bénévoles et professionnels de l'association et de la Fédération.

Quatre grandes rubriques composent ce guide :

- Le centre socio-culturel
- Etre bénévole dans un centre socio-culturel
- La Fédération des centres socio-culturels
- Les outils disponibles dans mon Centre

Chacune d'elle apporte des éléments d'informations sous forme de fiches thématiques sur :

- ce qu'est un centre social, son projet, sa composition, son fonctionnement,
- ce qu'implique d'être bénévole ou administrateur d'un centre
- la présentation du réseau, de son projet, de ses missions vis-à-vis des centres
- des exemples d'outils à destination des centres

Le guide sera accompagné d'une notice pour en permettre une meilleure compréhension.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'intégralité des compte rendu sur le site de l'intranet.

Ce guide existera en version informatique et sera téléchargeable sur le site de la Fédération.

La relation bénévoles / salariés

Dans le cadre de l'élaboration d'une fiche sur la relation salariés / bénévoles, nous avons interrogés bénévoles et salariés des centres pour nous faire part de leur vision quant à la perception qu'ils ont de cette relation, sur les éléments qui facilitent ou rendent difficiles une bonne coopération, et ce que leur apporte cette relation salariés / bénévoles.

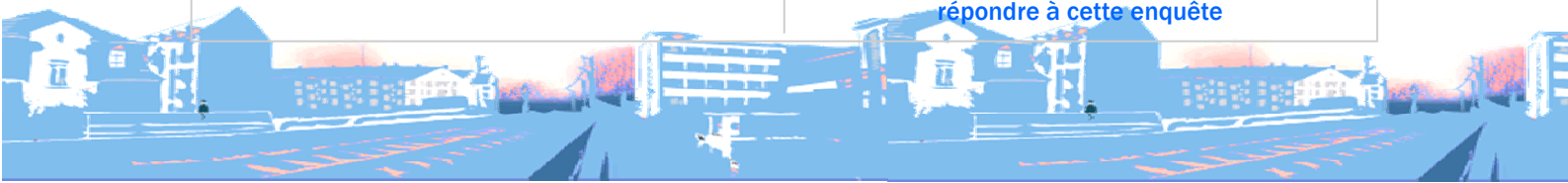
25 bénévoles et 7 salariés issus de 8 centres ont répondu à ces questions.

Du côté des bénévoles, la relation avec les salariés est enrichissante, épanouissante et sympathique. L'apport de leur vision extérieure et de leur expérience propre permettent aux salariés d'avoir un autre regard. Point de vue partagé par les salariés qui confirment qu'au-delà d'un apport technique, le bénévole est une ressource indispensable pour assurer le bon fonctionnement du centre.

Pour que la relation bénévoles / salariés fonctionne, ces deux catégories s'accordent à dire qu'il faut avant tout que la relation qui soit établie sur de la confiance, du partage où chacun connaît et reconnaît son rôle et ses missions. Ce qui suppose que dès le départ, le dialogue, l'échange, et l'écoute réciproque doivent être garantis pour permettre à chacun de trouver sa place et favoriser une action en complémentarité. Une bonne définition et identification des projets et des objectifs communs, le rappel des règles et des valeurs communes, la mise en place de temps conviviaux réguliers sont autant de facteurs qui vont assurer une coopération réussie.

Pour les bénévoles comme pour les salariés, ce partenariat enrichit l'efficacité de l'action commune. Il dynamise, permet de se rencontrer et de faire connaissance, de mieux connaître l'autre. Il apporte également un enrichissement personnel, représente une expérience humaine positive et génère un sentiment d'utilité.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à cette enquête



Le groupe en charge de la thématique animation globale a travaillé à la définition du concept d'animation globale, en précisant le rôle et les missions du centre socioculturel.

Ainsi, le centre socio-culturel est une structure d'accueil, d'écoute, et d'accompagnement, ouverte à l'ensemble des habitants de son territoire d'intervention. En appui sur des valeurs de solidarité, de dignité et de démocratie, c'est un espace d'échange, de négociation et de confrontation d'idées.

Le centre socio-culturel participe ainsi à la construction du mieux vivre ensemble, à l'épanouissement de la personne. En effet, chaque individu, quel que soit son âge, son origine socio-économique ou culturelle... peut y devenir acteur du développement local et participer à la construction du lien social.

Le centre socio-culturel élabore un diagnostic partagé, à partir duquel est construit un projet social qui vise à répondre aux besoins et enjeux locaux. Expert sur son territoire, le centre socio-culturel devient, de fait, un partenaire incontournable dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques.

La fonction animation globale

Pour mettre en œuvre ses valeurs et son projet, le centre socio-culturel s'appuie sur l'animation globale, qui se traduit au travers d'une double dimension : politique et technique.

La première dimension permet de constater, que l'animation globale se fixe pour finalité le développement social adapté au territoire d'intervention, en appui sur une méthode participative et coopérative globale, permettant de dépasser la segmentation induite par les dispositifs des politiques publiques.

La seconde dimension permet l'accompagnement des initiatives, des actions ou des projets des habitants, par une équipe de professionnels. L'animation globale devient alors le révélateur des ressources présentes sur le territoire. Cette méthode de travail vise à prendre en compte ce

qui fait la globalité des expériences individuelles et des situations collectives pour construire, seul ou en partenariat avec d'autres, des réponses adaptées face à des enjeux de société. Elle s'appuie sur un certain nombre de principes fondamentaux.

Suite à l'élaboration de ces définitions, le groupe travaille à la constitution d'un référentiel des bonnes pratiques en termes d'animation globale. Ce document se veut avant tout un outil qui doit permettre à un nouveau professionnel de pouvoir s'y référer pour appréhender la notion d'animation globale, les valeurs et fondamentaux des centres socio-culturels et les méthodes de travail qui y sont développées.

Ce référentiel doit aussi pouvoir mettre en avant la plus-value et la spécificité des Csc au travers des diverses fiches d'expériences produites par les centres. Il compilera ces expériences réussies sur les territoires pour servir de base de travail à d'autres : tout en ayant conscience que les actions ne peuvent être reproduites à l'identique. Chaque centre a ses caractéristiques qui lui sont propres : histoire – organisation – publics – territoire – partenariats... Ce référentiel veut être une boîte à idées où le professionnel peut venir y chercher l'inspiration.

Vous pouvez vous aussi nous transmettre vos fiches d'expériences sur les différentes rubriques du référentiel. Pour en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter.

Enfin, le groupe réfléchira, avec les organismes concernés, à l'élaboration d'une ingénierie de formation à destination des futurs animateurs. Le travail sur la professionnalisation des acteurs et la reconnaissance des métiers restent un enjeu fort pour asseoir notre crédibilité.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces réflexions en vous rendant sur l'intranet de notre site. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître votre code d'accès.



Formations à destination des salariés :

Suite à la demande du réseau, la fédération a organisé au cours du dernier trimestre 2012 3 formations à destination des salariés.

- **Les contrats de travail dans les associations ALISFA**

Cette formation a été délivrée par l'organisme l'Océane.

Les objectifs de cette formation étaient d'être en mesure de choisir le bon contrat et se garantir contre les risques de contentieux. Durant les 2 journées de formations, différents points ont été abordé : le cadre juridique du contrat de travail, le choix d'un contrat, les règles d'embauche, la vie du contrat et sa rupture.

La méthode pédagogique était active et participative : le contenu de la formation était illustré par des exemples concrets décrits par les stagiaires.

Ce sont au total 15 personnes, Directeurs et comptables qui ont participé à cette formation qui a duré 2 journées.

- **Application du droit du travail aux acteurs du lien social et familial**

Cette formation a été délivrée par l'organisme l'Océane.

Les objectifs définis étaient de réussir à gérer le personnel en respectant le droit du travail et les accords collectifs. Cette formation a permis d'aborder les bases juridiques du contrat de travail, les obligations et les responsabilités de l'employeur, le droit disciplinaire, la durée du travail, les congés et les instances représentatives du personnel.

La méthode pédagogique employée était active et participative : le contenu de la formation était illustré par des exemples concrets décrits par les participants.

Au total 15 personnes ont participé à cette formation de 3 jours.

- **Les missions des référents familles dans les CSC**

Cette formation a été délivrée par l'organisme Accolades.

Elle avait pour but de construire une vision partagée des missions du référent famille

dans les Centres Sociaux, des enjeux de l'action collective famille et son articulation avec le projet d'Animation Globale.

Cette formation a permis d'approfondir les missions et le rôle du référent famille qui est pilote de l'ACF dans le centre socioculturel. Un travail a également été effectué par rapport au projet ACF.

La méthode pédagogique était une conduite participative : utilisation de méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun ont été mobilisés.

Au total 14 personnes, Référents familles et Directeurs ont participé à cette formation.

Formations à destination des bénévoles :

Deux nouvelles sessions de la formation "être administrateurs de CSC" sont programmées au 1er trimestre 2013.

Dates : 2 Sessions inter Centres

Session 1

Module 1 : Jeudi 17 janvier 2013 de 18h30 à 22h

Module 2 : Jeudi 31 janvier 2013 de 18h30 à 22h

Module 3 : Jeudi 14 février 2013 de 18h30 à 22h

Module 4 : Jeudi 7 mars 2013 de 18h30 à 22h

Lieu : CSC Montagne Verte

Session 2

Module 1 : Samedi 19 janvier 2013 de 09h à 13h

Module 2 : Samedi 02 février 2013 de 09h à 13h

Module 3 : Samedi 09 mars 2013 de 09h à 13h

Module 4 : Samedi 23 mars 2013 de 09h à 13h

Lieu : CSC Elsau

Pour vous inscrire, vous pouvez télécharger le bulletin de participation sur le site web de la Fédération ou nous contacter au 03.88.35.99.95





Congrès des Centres sociaux les 21, 22 et 23 juin 2013 à Lyon

Ca y'est les inscriptions sont ouvertes, plus vous vous y prenezrez tôt ; moins vous payerez !

Tarifs d'inscription

L'inscription au Congrès se fait pour les 3 jours, elle comprend la participation à l'événement, les repas (vendredi soir, samedi midi et soir, dimanche midi), ainsi qu'un pass transports illimité sur le Grand Lyon durant la manifestation. Les frais d'hébergement et de transport ne sont pas compris.

- > Du 29 octobre 2012 au 31 mars 2013 : 200 €/personne
- > Du 01 avril au 15 mai 2013 : 250 €/personne
- > Du 16 mai au 10 juin 2013 : 300 €/personne

Tarifs non-adhérents à la FCSF
Tarif unique : 400 €/personne

Comment s'inscrire ? À partir de quand ?

- > Inscription au congrès et réservation hébergement

Vous pouvez vous inscrire à partir du formulaire d'inscription en ligne : <http://congres2013.centres-sociaux.fr/>

Les inscriptions sont collectives, par structure (centre social, fédération, autre), pour les membres du réseau et leurs invités. Elles vous permettront de réserver votre place au congrès, et de réserver votre hébergement. Pour les structures non adhérentes et les partenaires, veuillez prendre contact avec la FCSF sur inscription-congres@centres-sociaux.fr

- > Inscription aux programmes du Congrès
Les inscriptions aux programmes (forums, ateliers) se feront à partir de mars 2013.

Hébergement

Hôtellerie classique (2 et 3 étoiles) : de 42 à 90 € la nuit/personne (chambres single, twin ou double)
Hébergement alternatif (centre de séjour, auberge de jeunesse, autres hébergements collectifs, etc.) : de 27 à 45 € la nuit/personne.

Transports

Le Centre des Congrès de Lyon est accessible :
En voiture et en bus ;
Avion : Aéroport Saint Exupéry (navette assurée depuis l'aéroport jusqu'à la Gare Part Dieu)
Train : Gare TGV Lyon Part Dieu
A partir de 10 personnes voyageant ensemble des réductions pouvant aller jusqu'à 60% du prix du billet sont possibles. Pour plus de renseignements appelez le 0810 879 479.

Conseils

- > S'inscrire le plus tôt possible, pour les réservations hôtelières, la réservation de transports et pour pouvoir répartir les frais d'inscription sur deux exercices budgétaires (2012 et 2013) ;
- > S'informer régulièrement sur l'organisation du Congrès à partir du site Internet

Retour sur les Journées Professionnelles de l'Animation Globale 27,28, 29 novembre 2012 à Reims

Les 27, 28 et 29 novembre 2012 ont eu lieu les JPAG. Ce rendez-vous, qui a regroupé 330 personnes. Ces journées ont été proposées aux professionnels faisant vivre au quotidien cette forme d'intervention sociale appelée animation globale. Cette dernière tend à rendre acteurs les populations d'un territoire pour répondre ensemble aux besoins sociaux.

Cette façon d'intervenir fait appel à des méthodes, des savoir-faire, des positions éthiques et politiques. Ce rendez-vous biennal a eu pour ambition de contribuer à l'émergence d'une culture professionnelle partagée.

Ces 3 journées ont également permis la rencontre des directeurs, animateurs permanents (coordinateurs de secteurs) des centres sociaux associatifs ou institutionnels. Elles ont aussi accueillies les responsables d'actions sociales au sein des CAF et des collectivités qui accompagnent les Centres sociaux.

Vous pouvez télécharger le compte-rendu détaillé de ces 3 journées sur le site de la FCSF :
www.centres-sociaux.fr





LES BONS PLANS PARTENARIAUX

Les bricolos écolos

La démarche

Dans cet atelier, l'enfant découvrira des activités artistiques et manuelles tout en étant sensibilisé à une démarche écologique et responsable.

En effet les matières utilisées pour les activités proposées seront des déchets de la vie quotidienne, comme les briques de lait, les bouteilles plastique, les revues publicitaire, les journaux, les magazines... etc.

Les objectifs

- sensibiliser les enfants au recyclage et au tri sélectif
- stimuler son imagination et sa créativité avec des activités créatives et ludiques
- utiliser les "outils" mis à sa disposition
- apprendre à fabriquer à partir d'une idée et associer les formes et les couleurs

L'intervenante

Candice Rochet

« Née d'un milieu artistique, j'ai été imprégné toute mon enfance par les joies et bienfaits des activités ludiques et manuelles. J'ai découvert et expérimenté, pour ensuite évoluer et accompagner les plus grands comme les plus petits dans diverses activités (dessin, peinture, poterie, peinture sur soie, mosaïque ou encore la pâte polymère). Dans le cadre de mon parcours professionnel, j'ai mis le pied dans l'univers de l'écologie et du développement durable. Je me suis découverte une véritable passion, c'est pourquoi j'ai eu l'idée d'allier le manuel à l'écologie et le créatif au recyclage... »

Renseignements :
03 88 61 63 82

Mise en place de spectacles et/ou d'ateliers

Monsieur Pascal GASPARI, médiateur social, éducatif et culturel propose ses services afin de faire le lien entre les centres et différentes structures d'animations.

Si vous souhaitez mettre en place des ateliers théâtraux, d'expression ou autre, vous pouvez lui soumettre vos projets.

Contact : Pascal GASPARI

06.77.79.41.31

pascal.gaspari@orange.fr

**L'équipe fédérale vous souhaite
d'agréables fêtes de fin d'année !**





Date / Horaire	Objet	Lieu
10 janvier 18h30	Rencontre Administrateurs / Directeurs	CSC Elsau
11 janvier 9h30	Rencontre référents familles	CSC Elsau
14 janvier 18h30	Conseil d'administration fédéral	A déterminer
5 février 14h30	Réunion groupe animation globale	CSC Elsau
11 février 18h30	Bureau fédéral	Fédération

**La Fédération sera fermée
du 20 décembre 2012 au 6 janvier 2013 inclus**

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site à l'adresse suivante :

www.basrhin.centres-sociaux.fr

Vous pouvez nous contacter, pour toute information, par :

Courriel

info@centres-socioculturels-67.org

ou

instances@centres-socioculturels-67.org

Téléphone

03 88 35 99 95

